

# TARIFS COMMUNAUX 2021

## Salles municipales & matériel

OBJET	DÉSIGNATION	TARIFS 2020 votés le 17.12.2019
<p><b>LOCATION DE SALLES</b></p> <p><b>Location uniquement à la journée</b> Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs</p> <p><b>Fermeture des salles</b> du 01.06 au 30.09: 02h00 du 01.10 au 31.05: 01h00</p>	<p><b>SALLE JEANNE D'ARC (SJD)</b></p> <p><b>Particulier, société ou entreprise domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Particulier non domicilié sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation ouverte au public à caractère lucratif)</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation à caractère non lucratif)</b> 2 journées continues ou discontinues par an Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association conventionnée avec la commune (événement à caractère lucratif ou non)</b> 3 journées continues ou discontinues par an, si et seulement si, cette utilisation est rattachée à l'objet de la convention Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association, société, entreprise non domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>800,00 € 600,00 € 400,00 €</p> <hr/> <p>1000,00 € 700,00 € 400,00 €</p> <hr/> <p>250,00 € 250,00 € 200,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 200,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 200,00 €</p> <hr/> <p>1200,00 € 1000,00 € 600,00 €</p> <hr/> <p><b>1000,00 €</b></p>
	<p><b>SALLE DES FÊTES (SDF)</b></p> <p><b>Particulier, société ou entreprise domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Particulier, association, société ou entreprise non domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation ouverte au public à caractère lucratif)</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation à caractère non lucratif)</b> 12 journées continues ou discontinues par an (à choisir parmi la salle des fêtes, l'espace associatif et la maison des associations) Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Forfait chauffage pendant la période de chauffe (toutes catégories exceptées les associations domiciliées sur la commune)</b> À la journée</p> <p><b>Élections : partis, candidats, listes de candidats, associations soutenant un candidat ou une liste, collectifs, mouvements</b> Règlement et tarifs: délibération du 22 octobre 2019</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>281,00 € 210,00 € 105,00 €</p> <hr/> <p>538,00 € 403,00 € 201,00 €</p> <hr/> <p>50,00 € 50,00 € 40,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 123,00 €</p> <hr/> <p>57,00 €</p> <hr/> <p><b>250,00 €</b></p>
	<p><b>ESPACE ASSOCIATIF</b></p> <p><b>Particulier, société ou entreprise domiciliée sur la commune</b> La journée Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Particulier, association, société ou entreprise non domiciliée sur la commune</b> La journée Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation ouverte au public à caractère lucratif)</b> La journée Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation à caractère non lucratif)</b> 12 journées continues ou discontinues par an (à choisir parmi la salle des fêtes, l'espace associatif et la maison des associations) Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Syndic de copropriété (domicilié ou non sur la commune)</b> La journée</p> <p><b>Forfait chauffage pendant la période de chauffe (toutes catégories exceptées les associations domiciliées sur la commune)</b> À la journée</p> <p><b>Élections : partis, candidats, listes de candidats, associations soutenant un candidat ou une liste, collectifs, mouvements</b> Règlement et tarifs: délibération du 22 octobre 2019</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>120,00 € 100,00 €</p> <hr/> <p>150,00 € 120,00 €</p> <hr/> <p>30,00 € 15,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 50,00 €</p> <hr/> <p>80,00 €</p> <hr/> <p>30,00 €</p> <hr/> <p><b>150,00 €</b></p>
<p><b>Maison des associations</b> Pas de location aux particuliers et aux hors commune. Ouvert toute l'année, de 9h00 à 21h00.</p>	<p><b>MAISON DES ASSOCIATIONS</b></p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation à caractère non lucratif)</b> 12 journées continues ou discontinues par an (à choisir parmi la salle des fêtes, l'espace associatif et la maison des associations) Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Syndic de copropriété (domicilié ou non sur la commune)</b> La journée</p> <p><b>Forfait chauffage pendant la période de chauffe (toutes catégories exceptées les associations domiciliées sur la commune)</b> À la journée</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>Gratuit 50,00 €</p> <hr/> <p>80,00 €</p> <hr/> <p>27,00 €</p> <hr/> <p><b>50,00 €</b></p>
<p><b>Ancienne Criée</b> Location pour une salle nue, pas de matériel.</p> <p>Matériel proposé gratuitement au-delà de 7000 € de locations, pour toutes les catégories</p>	<p><b>ANCIENNE CRIÉE</b></p> <p><b>Particulier, société ou entreprise domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Particulier, association, société ou entreprise non domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation lucrative ou non)</b> 5 utilisations par an avec un maximum de 10 jours d'ouverture au public par manifestation Au-delà de 5 utilisations, la 6<sup>e</sup> est payante avec un maximum de 10 jours d'ouverture au public par manifestation</p> <p><b>Chauffage (quelle que soit la catégorie)</b> La journée</p> <p><b>Nettoyage (si non-respect de la convention)</b> Forfait</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>1250,00 € 938,00 € 470,00 €</p> <hr/> <p>1640,00 € 1312,00 € 656,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 780,00 €</p> <hr/> <p>110,00 €</p> <hr/> <p>250,00 €</p> <hr/> <p><b>1050,00 €</b></p>
<p><b>Pique-nique - hall de la salle des sports</b> gratuité pour les écoles primaires et maternelles et les groupes d'handicapés suivant les disponibilités</p>	<p><b>SALLE DES SPORTS</b></p> <p><b>Location journalière pour particulier ou organisme extérieur à la commune</b> Petite salle des sports Grande salle des sports Terrain de foot sans éclairage Terrain de foot avec éclairage</p>	<p>97,00 € 130,00 € 130,00 € 227,00 €</p>
<p><b>MATÉRIEL</b></p> <p>Tarification à la journée</p> <p><b>Associations domiciliées sur la commune</b> gratuité du matériel selon disponibilité</p> <p><b>Particuliers</b> pas de location de matériel en juillet et en août</p> <p>Matériel proposé gratuitement au-delà de 7000 € de locations, pour toutes les catégories</p>	<p><b>LOCATION DE MATÉRIEL</b></p> <p><b>Particulier, association non domiciliée sur la commune, entreprises, société</b> Table Chaise Banc Chevalet Panneaux électoraux / grilles Barnum (4,5 m x 3 m) - Forfait transport obligatoire Podium au m<sup>2</sup> (cubes 1,5 m x 1,5 m - max: 110 m<sup>2</sup>) Vidéoprojecteur Sonorisation Barrière métallique Pavillons Forfait transport matériel camion + chauffeur</p> <p><b>En cas de perte et de casse</b> Remboursement table ou chaise Remboursement tréteau Vidéoprojecteur Micro Sonorisation Perte de badge ou de télécommande Perte de clef</p>	<p>3,25 € 1,40 € 2,10 € 2,05 € 5,45 € 42,00 € 3,00 € 80,00 € 150,00 € 1,95 € 1,85 € 63,55 €</p> <hr/> <p>33,00 € 16,00 € 650,00 € 280,00 € 3000,00 € 50,00 € 160,00 €</p>
<p><b>PHOTOCOPIES</b></p>	<p><b>PHOTOCOPIES AUX ASSOCIATIONS</b> Limité à 100 photocopies par an</p>	<p>gratuit</p>